



---

---

**PARTICIPEZ A UNE JOURNEE DECOUVERTE**  
**LA ROUTE DES MARAIS ET LA CRISTALLERIE D'ARQUES**

---

**Programme :**

Le matin : départ en car de plusieurs villes de la région (l'heure de départ est fonction de la ville).

Circuit commenté en bateau du **Marais Audomarois, au départ de Clairmarais**. Découverte de l'histoire, l'économie, la faune, la flore, les cultures, l'habitat, la pêche... de ce célèbre marais.

Le midi : déjeuner dans un restaurant typique situé au cœur du marais Audomarois. Au menu : kir, salade au maroilles rôti, carbonnade à la bière artisanale, tarte maison, ¼ de vin ou 1 bière, café, eau minérale.

L'après-midi : **visite guidée d'Arc International**. A la lueur du verre en fusion, le guide vous emmènera dans un univers insoupçonné. De la goutte de verre à l'article fini et emballé, vous connaîtrez tous les secrets de la célèbre cristallerie. Un petit cadeau sera offert à chaque participant à la fin de la visite.

**NB : le site est ouvert aux enfants à partir de 8 ans.**

17 h 30 : retour en car vers votre ville de départ.

**Public** : les agents de l'Etat, de La Poste et de France Télécom, leur conjoint, leurs enfants.

**Dates** : les samedi 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2006.

**Prix** : les prix indiqués ci-dessous comprennent : les transports en car, en bateau, les visites guidées, le repas.

- **12 euros** par agent en activité de la fonction publique de l'Etat, de La Poste ou de France Télécom.

- Enfants de moins de 18 ans : **12 euros**. Enfants de plus de 18 ans : **22 euros**.

- Conjoint (ou un adulte) non agent de la fonction publique ou retraité de la fonction publique : **22 euros**.

- Forfait famille (vous, votre conjoint et vos enfants) : **45 euros**.

***Pour vous inscrire, remplissez entièrement le bulletin ci-dessous***

Clôture des inscriptions 3 semaines avant la date de la sortie.

En cas de demandes trop nombreuses, il sera procédé à un tirage au sort et priorité sera donnée aux personnes n'ayant jamais participé à une journée découverte. Chaque agent bénéficiera au maximum d'une seule journée découverte en 2006, toutes destinations confondues.

**ATTENTION** : selon votre ville de départ, la date est imposée.



-----  
**JOURNEE « ARC INTERNATIONAL »**

➤ Joignez obligatoirement **un chèque à l'ordre de «AICE Voyages»** et **une enveloppe timbrée** à votre adresse (pour vous confirmer votre participation, le lieu et l'horaire du car).

➤ **VILLE ET DATE DE DEPART SOUHAITEES (cochez une case)**

LILLE le 24/06/06

BETHUNE le 24/06/06

CAMBRAI le 01/07/06

ARRAS le 01/07/06

➤ Je joins un chèque de : ..... euros à l'ordre de « AICE Voyages » (ne pas mentionner SRIAS)

• mon NOM : ..... Prénom : .....

• Administration/service employeur : .....

• Tél. professionnel : ..... Fax : .....

• Tél. personnel : ..... (précisez si liste rouge)

• E-mail : .....

• Nom et prénom des personnes qui m'accompagneront :

un adulte : .....

mes enfants : .....

Merci de préciser le nombre éventuel de repas pour enfant de moins de 12 ans : .....

**Adressez bulletin, chèque et enveloppe timbrée à l'adresse suivante :**  
SRIAS- journée ARC INTERNATIONAL- Préfecture de Région- SGAR 1<sup>er</sup> bureau  
75 rue Gambetta 59000 LILLE